



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

Travaux de sécurisation

Actualités municipales

Vœux
p. 08 à 20

Festivités

Coup d'œil dans le rétro
p. 21 à 24

Associations

p. 27 à 30

MILHAUD

Sommaire

 <p>Actualités municipales CLSPD</p>	 <p>Actualités municipales ALSH</p>	Comptes-rendus des conseils municipaux	P.06
		Actualités municipales	P.08
		Éducation et scolarité	P.15
		Coup d'œil dans le rétro	P.21
		Agenda	P.25
		La vie des associations	P.27
		Carnet	P.31
 <p>Actualités municipales Zéro phyto</p>	 <p>La vie des associations Deux nouvelles associations</p>	 <p>Manifestations à venir Ciné Milhaud</p>	 <p>Actualités municipales CIDFF et emploi</p>

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Police municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École maternelle Antoine de Saint-Exupéry : 04 66 74 25 54
École élémentaire Jean de la Fontaine : 04 66 74 22 79
Bibliothèque municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoinoz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud, Manue, M. Morin.
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



“ ... nous continuerons à rechercher avec la même détermination les subventions qui ont conditionné les investissements réalisés depuis le début de notre mandature... ”

La crise que traverse en ce moment la France est avant tout une forte demande d'équité.

Égalité devant les services publics qu'il nous faut assurer coûte que coûte, devant les besoins de déplacement souvent liés à l'emploi, devant le manque et le coût du logement, devant l'éducation, l'environnement, l'accès à l'énergie, l'emploi, l'impôt et bien d'autres choses encore.

Au-delà des enseignements à tirer des mouvements sociaux que nous connaissons depuis novembre 2018, en particulier en ce qui concerne l'écoute de nos concitoyens, la tâche est immense pour tout responsable politique et ce qui incombe aux collectivités ne l'est pas moins, car nous le voyons bien, le maire reste le trait d'union indispensable entre l'État et le citoyen.

Nous le savons, une commune comme la nôtre consacre une part majeure de l'investissement public à la protection du cadre de vie et à la mise à disposition pour chacun d'infrastructures de qualité.

Nous poursuivons nos efforts en ce sens, non seulement pour renforcer l'attractivité de notre ville mais de manière aussi à préparer l'avenir et à répondre, dans la perspective du développement urbain inéluctable qu'elle doit connaître, aux grandes transitions auxquelles nous aurons à faire face.

Dans ce contexte et avec la période de restriction budgétaire que nous traversons, nous continuerons à rechercher avec la même détermination les subventions qui ont conditionné les investissements réalisés depuis le début de notre mandature et qui représentent en ce qui concerne l'accompagnement financier, un niveau jamais atteint jusqu'ici par notre commune.

La signature prochaine du contrat Bourg Centre Occitanie, qui organisera la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département du Gard, la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et la commune de Milhaud, s'inscrit dans cette démarche. Elle doit nous permettre d'obtenir pour chacun de nos projets, programmés entre 2018 et 2021, l'accès au dispositif d'aide de la Région, ceci sur la base d'une prise en charge de 30 % du montant des dépenses.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture de ce nouveau « M » magazine en attendant les beaux jours...

*Chaleureusement
Jean-Luc Solana*



Cérémonie des vœux



De nombreux projets pour 2019 et de belles perspectives pour Milhaud

Entouré de son conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, le maire, Jean-Luc DESCLOUX, a présenté ses vœux vendredi 11 janvier 2019, à la salle des fêtes.

Pour cette rencontre traditionnelle et conviviale à laquelle participaient les représentants de la société civile, militaire et religieuse, et après avoir fait le point sur les réalisations de l'année écoulée, le maire a mis l'accent sur les nombreux projets, en cours ou à venir, et en particulier sur le lancement prévu en 2019 des premiers investissements publics structurants concernant les infrastructures qui doivent accompagner le développement de notre cité.

Parmi les réalisations 2018, Jean-Luc DESCLOUX a particulièrement mis en exergue la poursuite du programme pluriannuel d'investissements pour la réfection de la voirie (enrobés et réseaux pour les rues Bigot et Charles Rieu, et rénovation partielle suivant un nouveau procédé développé par l'entreprise « Néovia » pour six autres rues et chemins), l'entretien des bâtiments notamment ceux des écoles élémentaire et maternelle et de la mairie avec une première tranche de restructuration des services du 2^e étage, l'entière restauration du parc pour enfants « Rebeyrotte » et du sol souple de la crèche, et enfin, le nettoyage des rues désormais dévolu à la société Véolia qui a remporté le marché avec reprise de notre balayeuse, pour anticiper (avec un coût égal sinon moindre) une future prise de compétence par Nîmes Métropole.

En ce qui concerne l'année 2019, en effectuant le tour d'horizon sur les différents projets qu'ils soient

portés par l'État, le Département ou la commune permettant de répondre aux enjeux d'accueil des nouveaux habitants que comptera Milhaud demain, le maire a dessiné les contours de l'urbanisation de notre territoire pour les prochaines années.

Nous continuerons en 2019 auprès des services de l'État à œuvrer avec insistance pour la réalisation du carrefour giratoire de l'entrée ouest, les choses sont en bonne voie, et nous ne désespérons pas d'obtenir enfin satisfaction.

De la même manière, nous agissons auprès du Département et de l'État pour compléter le demi-échangeur RN 113 et RD 262 vers Générac laissé pour compte depuis 35 ans ; nous avons reçu le soutien affirmé du Président du Département, Denis BOUAD, venu par deux fois sur le terrain constater les enjeux de mobilité et de sécurité routière sur notre commune.

Ce sont deux investissements majeurs pour le projet d'aménagement du nouveau quartier Aubépin qui entre dans sa phase d'étude. Cette zone consacrée à de l'habitat aux typologies très variées (villas, maisons en bande et petits collectifs) intégrera de larges parcelles environnementales sur ce site pour respecter le cadre de vie.

Nous avons également activement milité auprès des services de l'État pour la réalisation d'une voie complémentaire appelé barreau qui reliera la RN 113 avec l'échangeur de la future voie rapide RN 106, DR 40, le CHU Carémeau et les quartiers ouest de Nîmes, réalisation indispensable au contournement ouest de Nîmes.

De même, nous agissons avec détermination auprès de la région OCCITANIE et de Nîmes Métropole pour la mise en place, dans le futur, d'une liaison ferroviaire cadencée que nous avons réussi à faire inscrire au PDU (Plan de Déplacement Urbain) de Nîmes Métropole. Cette liaison pourra desservir des haltes ferroviaires sur les communes de Vergèze, Uchaud, Milhaud, Saint-Césaire, Nîmes centre, Paloma et Marguerittes.

De nombreux autres projets doivent voir le jour en 2019.

Nous citerons entre autres :

- la fin des travaux de sécurisation de l'entrée ouest,
- la création de jardins collectifs,
- la rénovation de la rue de la Poste, jusqu'au croisement avec la rue de la Plaine,
- le réaménagement du service accueil à la population de la mairie et la prise en compte de l'accessibilité,
- la réalisation des travaux d'aménagement des nouveaux locaux qui seront occupés par la Police Municipale dans une maison, propriété de la commune, rue de l'Aramon,

- la création d'un Point Ressources d'Informations Sociales Municipales (PRISM). Cette structure, gérée par le CCAS, sera destinée à accueillir les services à la personne et à la famille,
- l'aménagement d'un espace de loisirs (le parc Van Gogh) à proximité du Renoir,
- la mise en place d'un parcours historique dans le centre ancien,
- la programmation du début des travaux de la nouvelle crèche dont la surface agrandie assurera à l'horizon 2020/2021 une capacité d'accueil suffisante pour les populations nouvelles.

La cérémonie des vœux a été également l'occasion de mettre à l'honneur Martine ISSALIS et Cyril BACCHETTO, tous deux Milhautois, ainsi que deux associations milhautoises : le Bad Club Milhautois et l'association sportive Futsal Loisir qui se sont vus remettre la médaille d'honneur de la ville de Milhaud.

Le maire a conclu en faisant référence au mouvement social qui traduit le mal être d'une large majorité de nos concitoyens et a souhaité que la France s'unir et s'apaiser afin de poursuivre son grand destin collectif et que cette année soit belle pour les Milhautoises et les Milhautois.

Deux Milhautois et deux associations mis à l'honneur

Martine ISSALIS a reçu la médaille d'honneur de la ville pour son dévouement auprès des enfants des écoles et de la commune, accompagnée de l'équipe de l'association « Garrigue font des chiens » qui ne manque pas chaque année de transmettre à nos enfants le respect et l'apprentissage de la nature.

Cyril BACCHETTO, après avoir reçu une récompense du département à Saint Quentin la Poterie pour sa disponibilité et son bénévolat, a reçu la médaille d'honneur de la ville pour ses actions de bénévolat auprès des écoles de rugby du Gard et du rugby adapté saison 2017/2018.

Le Bad Club Milhaud, après « labellisation au premier niveau » a reçu la médaille d'honneur de la ville pour sa qualité d'accueil et de formation auprès des jeunes, saison 2017/2018.

Le Futsal Loisir et ses deux équipes, championnes en catégorie honneur et district 2018, ont eux aussi reçu la médaille d'honneur de la ville pour leurs performances en « Futsal », année 2017/2018.



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 25 octobre 2018

CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS - VDR - DE LA RUE DE LA POSTE

Approbation de la proposition du cabinet CEREG au taux de rémunération pour la réalisation des études et le suivi des travaux à 6.5 % HT (+ TVA 20 %).
Décision adoptée à la majorité.

MANDAT SPECIAL : CONGRES DES MAIRES DE FRANCE DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2018

Monsieur le maire et Monsieur André BOLJAT, 4^e adjoint au maire, délégué aux travaux, ont mandat spécial pour participer au congrès annuel des maires de France du 20 au 22 novembre 2018 à Paris.

Approbation de la prise en charge des frais transports et de séjour (hébergement et restauration) et remboursement des frais de mission des élus en mandats spéciaux.

Décision adoptée à la majorité.

FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET ESPACES MUNICIPAUX - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2016-12-109 DU 06 DECEMBRE 2016

Modification des tarifs de location des salles et espaces de la commune notamment les petites salles n°1 et n°2 au rez-de-chaussée du centre socioculturel pour les particuliers et les entreprises de Milhaud : 100 € par jour de semaine LMMJ, 150 € le WE VSD + 100€ de forfait de nettoyage et 300 € de caution.

Décision adoptée à la majorité.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ALSH A COMPTER du 1^{er} JANVIER 2019 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2017-07-099 du 31 juillet 2017

Nouvelle rédaction du règlement de l'ALSH portant sur l'extension au mercredi toute la journée de l'accueil des enfants durant la période scolaire à compter du 1^{er} janvier 2019.

Décision adoptée à l'unanimité.

ATTRIBUTION D'UNE CARTE CADEAU AUX PERSONNELS MUNICIPAUX ET LEURS ENFANTS A L'OCCASION DE NOEL

Approbation des conditions d'octroi et du montant de la valeur faciale des cartes attribuées à l'occasion des fêtes de Noël : personnel municipal : 15 € et enfants du personnel : 30 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU REGARD DES BESOINS DE LA COLLECTIVITE - CREATIONS DE POSTES -

Proposition de création des postes ci-dessous et actualisation au 1^{er} novembre 2018 du tableau des effectifs au regard des besoins de la collectivité :

Filière médico-sociale :

- 1 emploi permanent d'infirmière en soins généraux - catégorie A - temps complet - non pourvu
- 1 infirmière en soins généraux - catégorie A - temps complet - non titulaire - sera pourvu au 1^{er} novembre 2018
- 1 auxiliaire de puériculture principale de 2^e classe - temps complet - à pouvoir au 1^{er} novembre 2018

Filière animation :

- 1 adjoint d'animation territorial - temps non complet - 24h hebdomadaires - non titulaire - contrat à durée déterminée
- 4 adjoints d'animation - temps non complet - 15h hebdomadaire - non titulaires - contrat à durée déterminée

Décision adoptée à la majorité.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - EXERCICE 2017

Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif mis en œuvre par Nîmes Métropole.

MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DES DROITS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET DE RESTAURATION - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2016-03-026 DU 23 MARS 2016.

Afin de faciliter les moyens de paiement et de répondre aux engagements pris par convention avec la CAF et à la demande de parents, autorisation d'encaissement des CESU et modification en ce sens de la régie de recettes des droits scolaires, périscolaires et de restauration.

Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du 13 décembre 2018

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN CINEMOMETRE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2017-11-134 DU 29 NOVEMBRE 2017

Convention tripartite relatif à la mise à disposition d'un cinémomètre aux communes de Bernis et Clarensac à compter du 1^{er} janvier 2019.

Décision adoptée à l'unanimité.

MESURES D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE MISES EN PLACE SUR LA COMMUNE POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT - OLD

Adoption des actions de mise en œuvre de la stratégie de contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage sur le territoire de Milhaud en matière d'information et de communication ainsi que les mesures de contrôles individuels. Décision adoptée à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE NÎMES ET LA COMMUNE DE MILHAUD RELATIVE A LA POSE D'UNE SIGNALISATION DE POLICE INTERDISANT LA CIRCULATION DES VEHICULES DE PLUS DE 3.5 T AU NIVEAU DU CHEMIN DU CHAI

Apposition d'une signalisation sur le domaine public de la ville de Nîmes afin de permettre le dégagement des véhicules de plus de 3.5 tonnes avant leur arrivée sur le territoire de Milhaud au niveau du chemin du Chai. Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DES DROITS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET DE RESTAURATION - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2018-10-096 DU 25 OCTOBRE 2018.

Augmentation du montant de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 18 000 € au vu des montants des produits encaissés cumulés des droits scolaires, périscolaires et de restauration. Décision adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS » A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019

Nouvelle rédaction du règlement de fonctionnement du multi-accueil « Les petits bouchons » détaillant le rôle et les missions de chaque agent, les modalités et conditions d'admission et d'accueil notamment avec la création de la commission d'attribution des places, la tarification modifiée suite au règlement PSU, et le rôle et les missions du médecin de crèche et de l'infirmière dus aux soins spécifiques et l'extension de 3 à 11 vaccins obligatoires. Décision adoptée à l'unanimité.

Séance du 24 janvier 2019

AVENANTS N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX DE LA HALLE DES SPORTS

Afin de prendre en compte pour les 11 lots, les modifications intervenues en cours de chantier, avec incidence financière en plus-values et en moins-values, pour des prestations ajoutées ou retranchées et la prolongation du délai d'exécution du marché jusqu'au 18 décembre 2018, l'avenant n°1 a une incidence financière totale de 44 798.15 € HT pour 9 des 11 lots, soit une augmentation de 1.93 % du coût des travaux. Décision adoptée à la majorité.

DENOMINATION DE LA NOUVELLE HALLE DES SPORTS MUNICIPALE

La halle de sports municipale est dénommée SMASH, acronyme de Salle Milhaudoise d'Activités Sportives et Handisports. Décision adoptée à la majorité.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA NOUVELLE HALLE DES SPORTS MUNICIPALE « SMASH »

Approbation du règlement de fonctionnement de la halle de sports municipale SMASH. Décision adoptée à la majorité.

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019

Autorisation d'engager, liquider et mandater, dans la limite, 25 % des crédits ouverts en 2018 soit un total de dépenses d'équipements de 703 929 € afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services avant le vote du budget primitif 2019. Décision adoptée à la majorité.

ACQUISITION FONCIERE PARCELLE BÂTIE CADASTREE SECTION AN 78 SISE 1 PLACE DU CASTELLAS

Acquisition de l'immeuble sis 1 place du Castellás à Milhaud, parcelle cadastrée AN78, appartenant à Mesdames BAEZA Christine et Nicole, propriétaires indivises, au prix de 120 000 €. Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION PARTENARIALE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE DU CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU GARD - CIDFF ET LA VILLE DE MILHAUD

Le CIDFF tiendra ses permanences tous les deuxièmes mardis après-midi de chaque mois. La participation financière à verser au CIDFF est fixée à 3 000 €. Décision adoptée à la majorité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

Suite à l'extension de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement - ALSH - à partir du 1^{er} janvier 2019 aux mercredis scolaires en après-midi, la création d'un second emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à temps non complet de 32h est nécessaire. Décision adoptée à la majorité.

Actualités Municipales

Travaux



Sécurisation et embellissement de l'entrée ouest de Milhaud

Les travaux de sécurisation et d'aménagement du parking sur le site de l'ancienne station « Campus », face à la crèche, entrent dans leur phase d'achèvement.

Une rampe d'accès aux Personnes à Mobilité Réduites (PMR) a été réalisée sur ce parking pour qu'elles puissent accéder plus facilement à la crèche, au centre médical, aux différents commerces et aux entreprises.

Une partie des trottoirs et un cheminement adapté ont été effectués pour permettre aux piétons d'aller et venir du parking à « l'écluse-rétrécissement » que nous avons réalisé pour faire ralentir la vitesse trop

excessive sur cette portion de route.

Un autre cheminement doux a été matérialisé par une glissière de sécurité de la rue des vigneron à la zone commerciale. Bon nombre de nos concitoyens pourront ainsi, sans risque comme par le passé, se déplacer librement.

Un radar pédagogique est installé à mi-chemin pour rappeler aux conducteurs la limitation de vitesse.

L'ensemble de ces travaux représente un effort de 117 000 € avant déduction de deux subventions (du Conseil Départemental et de Nîmes Métropole) pour un montant de 70 000 €.



Rebouchage de nids-de-poules

Après un hiver qui a mis nos rues à rude épreuve, les nids-de-poule, véritable fléau pour les automobilistes et les 2 roues, ont dû être rebouchés.

Pour ce faire, la réparation privilégiée est « l'enrobé à froid », ; technique qui bien maîtrisée permet de prolonger la durée de vie du revêtement.

Cette solution prête à l'emploi pour le bouchage instantané de ces trous est idéale dans l'urgence et par basses températures pour un moindre coût.

En effet, nos finances ne nous permettent pas de refaire toutes les routes en même temps ! Ce sont ainsi plus de 15 tonnes « d'enrobés à froid » qui ont été utilisés par nos Services Techniques.

Il existe un autre procédé, que nous avons déjà utilisé l'an passé, développé par la société NEOVIA, qui améliore et prolonge très durablement la vie de nos chaussées ; nous privilégierons le plus souvent ce procédé dans l'avenir.

Parcelle Jardins Collectifs

Les travaux d'aménagement de la parcelle située à côté de la STEP (station d'épuration) ont débuté. Un débroussaillage et un nettoyage ont été effectués par le service Espace vert de la commune. Cette parcelle permettra de réaliser les jardins collectifs qui seront mis à disposition des administrés.



Halle des sports

Les travaux de la halle des sports touchent à leurs fins. Tous les équipements et aménagements intérieurs sont terminés.

La commission de sécurité incendie s'est réunie le 28 janvier 2019 et a émis un avis favorable pour l'ouverture de l'établissement.

Les travaux des aménagements extérieurs sont en cours :

- allée PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et entrée en béton désactivé,
- réalisation du rond-point permettant l'accès à la halle et aux logements,
- réfection des enrobés impasse Roger Lauton,
- nivellement des abords.



Les alentours du gymnase ont également fait l'objet de réalisations importantes : le fossé du chemin du Creux a été comblé par l'installation d'une buse d'un diamètre conséquent (1000 mm) pour répondre aux risques d'inondations. À l'ouest du gymnase, les terrains proches feront l'objet d'une réserve foncière pour créer un parking propre au gymnase.

Dans un premier temps, le stationnement dédié aux utilisateurs du gymnase sera situé sur le parking actuel du lycée en dehors des heures de cours des lycéens et les week ends et jours fériés grâce à une convention d'utilisation entre la mairie et le lycée, soit à moins de 200 m du gymnase.

La date d'ouverture approche à grand pas !

Sécurité

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)



Ce conseil s'est réuni le 24 janvier 2019 sous la présidence de Monsieur le Maire assisté du Premier Adjoint, de la Conseillère Départementale, de l'Adjoint délégué aux Service techniques et au Personnel, de l'Adjoint délégué à la Sécurité, et de la Conseillère déléguée à la Lutte contre l'exclusion, l'Emploi et les Affaires Juridiques, en présence du Directeur de Cabinet du Préfet, de Monsieur le Procureur de la République, du Directeur des Sécurités de la Préfecture et de l'ensemble des acteurs agissant pour la prévention et la répression de la délinquance (éducation, gendarmerie, centre de secours, référents « Participation Citoyenne »).

Notre système de vidéoprotection composé de 23 caméras mobiles et de caméras ayant pour mission la lecture des plaques minéralogiques, a constitué en 2018, l'axe majeur des actions engagées afin de dissuader les actes de malveillance. Cette priorité que nous avons donnée à la sécurité nous permet selon les chiffres communiqués par la gendarmerie, d'enregistrer une baisse des faits constatés, tant en ce qui concerne les atteintes aux biens que les cambriolages.

Parmi les autres mesures prises en 2018, nous citerons :

Les différentes dispositions mises en place en faveur des jeunes :

- l'aide à la recherche d'emploi : le Bureau Municipal de l'Emploi réalise notamment des opérations de « job dating » (mise en relation des entreprises en phase de recrutement avec des jeunes en recherche d'emploi).
- La lutte contre les addictions : cette mission est assurée pendant les fêtes où le risque majeur reste principalement lié à la consommation excessive d'alcool par l'Association Milhadoise « Alcool Assistance » en lien avec le Comité Départemental d'Éducation pour la santé du Gard (CODES).
- L'éducation et la citoyenneté :
 - a) à l'école élémentaire avec le Conseil Municipal des Jeunes,
 - b) au Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz avec le renouvellement, pour l'année 2018/2019, du dispositif « Le jeune citoyen et la justice » afin de permettre aux lycéens de mieux appréhender l'environnement judiciaire.

Et en faveur des parents au travers du « Café des Parents » dans le cadre de réunions animées par des associations ou des professionnels sur des questions éducatives.

L'assistance aux personnes en recherche de solutions juridiques :

La convention pour la création d'un Relais d'Accès au Droit a été signée le 24 septembre 2018 entre Monsieur le Maire et la Présidente du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) et du Tribunal de Grande Instance (TGI). Le Relais d'Accès au Droit permet d'obtenir une information de proximité auprès d'un avocat ou d'un conciliateur de justice à partir de consultations gratuites et confidentielles.

La lutte contre l'exclusion et l'échec scolaire :

Pour lutter contre l'exclusion, la ville de Milhaud, en partenariat avec le Secours Catholique, a mis en place des ateliers socio-linguistiques.

Les échecs pour la réussite : L'apprentissage du jeu d'échecs qui concerne toutes les classes du CP au CM2 a été étendu cette année aux classes de grande section à l'école maternelle.

La poursuite de la lutte contre la délinquance en urbanisme et le terrorisme :

En matière de constructions illicites, du moins celles situées dans le périmètre de compétence du Groupement Local de Traitement contre la Délinquance (GLTD), la situation semble aujourd'hui sous contrôle.

La vigilance reste cependant de rigueur, ce qui devrait nous conduire en cas de gros problème, à prendre des décisions d'une plus grande fermeté, notamment pour les ventes de terrains situés sur des sites en zone naturelle ou inconstructible aux termes du PPRI.

La lutte contre le terrorisme :

La Police Municipale sécurise les sorties d'écoles et les lieux de rassemblement, en particulier pendant les fêtes et les cérémonies. Ces lieux constituent des cibles évidentes que nous prévoyons de protéger au maximum par la pose de barrières mobiles.

Dans le cadre des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS), des exercices d'alerte intrusion ont été réalisés à l'école élémentaire les 15 mars 2018 et 27 novembre 2018 et conformément au Plan Vigipirate, un visiophone a été installé à l'école maternelle.

Notre stratégie pour 2019

L'aménagement de l'entrée ouest de Milhaud avec l'implantation d'un carrefour giratoire

Le montant du projet est estimé à 1,4 M € et il est prévu un cofinancement État, collectivité et partenaires privés intéressés.

Dans le prolongement de l'implantation de ce giratoire, le Département s'est engagé à financer par un deuxième giratoire ou la construction d'un demi échangeur supplémentaire, la liaison entre la RN113 et la RD262 actuellement assurée par un seul demi-échangeur.

La lutte contre les incivilités

Les actions menées jusqu'à présent n'ayant pas permis d'obtenir un assainissement de la situation, la Police Municipale pourra être amenée en cas de flagrant délit à recourir à la verbalisation notamment pour les déjections canines et objets divers (sacs plastiques, canettes, emballages) qui jonchent nos espaces publics, et l'abandon sauvage de débris, décharges et encombrants que l'on découvre régulièrement dans nos sites naturels (garrigue et plaine). Cette action devrait être complétée par les dispositions de même nature que prendra prochainement la direction du lycée en matière de propreté de l'établissement, de ses abords et des rues du village.

La réalisation d'un jardin collectif

Conjuguer cadre de vie, lien social et développement durable, telle est l'ambition du jardin partagé que nous projetons pour 2019.

La création d'un pôle social dénommé : Point Ressources Informations Sociales de Milhaud (PRISM)

Cette structure sera située dans un lieu hors des locaux de la mairie afin de préserver l'anonymat et la discrétion nécessaire aux administrés.

Ces locaux seront mis à disposition :

- des ateliers socio-linguistiques,
- du Bureau Municipal de l'Emploi,
- des permanences tenues dans le cadre du Relais d'Accès au Droit,
- de l'association Présence 30,
- du Café des parents,
- de la mutuelle communale,
- et du Centre d'Information Départemental sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Environnement et cadre de vie

Partenaires de la Charte Régionale



Milhaud lauréate de la charte régionale « Objectifs Zéro Phyto » 2018

La charte régionale « Objectifs Zéro Phyto » est proposée aux gestionnaires de jardins, espaces verts et infrastructures publics ou privés de la région qui s'engagent à réduire leur utilisation de produits phytosanitaires. Elle est portée par la FREDON Occitanie (structure animatrice), la DRAAF et la DREAL Occitanie, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Régionale de Santé et la Région Occitanie.

Cette charte s'inscrit dans les objectifs du plan Écophyto et prévoit de répondre à trois objectifs :

- accompagner les partenaires dans le changement de leurs pratiques,
- proposer un outil pour atteindre les objectifs du plan Écophyto,
- harmoniser et valoriser les actions menées par les signataires.

Elle s'adresse à l'ensemble des gestionnaires non agricoles de la région : communes, EPCI, conseils départementaux... mais aussi aux campings, et propose un cadre technique et méthodologique pour réduire les pollutions liées à l'usage des produits phytosanitaires.

Des solutions

Les nouvelles orientations de gestion de l'espace public permettent de développer les méthodes alternatives, mais elles

ne doivent pas être la seule source de changement. Une réflexion doit être engagée sur le niveau d'entretien souhaité, de même que sur la conception des nouveaux aménagements.

Enfin, une communication indispensable permet d'inciter les usagers non professionnels à réduire leur utilisation de pesticides.

Notre collectivité a ainsi été lauréate de la charte régionale « Objectif Zéro Phyto ». Ces 2 petites grenouilles apposées sur les panneaux implantés à l'entrée du village viennent donc récompenser le travail qui a été engagé depuis maintenant trois ans pour supprimer tous les pesticides sur les voiries et abords de la commune et sur l'entretien du cimetière communal.



Les enfants de l'école élémentaire participent à la revitalisation du Vistre

Plusieurs élèves des classes de l'école élémentaire ont participé avec les techniciens de l'EPTB (Établissement Public Territorial du Bassin du Vistre) à la plantation des semis et arbres au bord de la rivière maintenant revitalisée.

L'hiver s'est installé. Le temps est venu de semer et planter. L'équipe verte de l'EPTB répète le geste auguste du semeur en jetant à la volée les samares et les glands collectés dans les bois alentours. Elle accueille également les jeunes enfants pour reboiser les pentes encore nues du Vistre.

Partis de l'école à pied, ils ont parcouru quelques kilomètres avant un travail sérieux d'explication des techniques de plantations et des bienfaits des arbres pour l'environnement des rivières. Puis, est venu le moment tant attendu de planter l'arbre, symbole de vie, de force, qu'ils verront grandir et porter ses fruits. Les pieds dans la boue et la tête dans le ciel, l'équipe de forestiers les transportent dans l'univers des arbres. C'est un total de 300 arbres qui ont ainsi été plantés : cerisiers Sainte-Lucie, sorbiers, lauriers sauce, lauriers thym, cornouillers, cormiers, aliziers.

Toutes et tous se sont donnés rendez-vous pour de nouvelles escapades sur la balade du Vistre pour les voir évoluer et grandir.



Les jardins collectifs

Une deuxième réunion d'information a eu lieu le 29 janvier 2019 au centre socioculturel en vue de leur implantation.

Que ce soient des jardins partagés, familiaux, pédagogiques ou d'insertion, ces jardins collectifs sont toujours le lieu d'échanges de pratiques entre jardiniers et de moments de détente en famille, entre amis ou entre voisins. C'est aussi l'occasion de rencontrer des personnes qui ont la même passion du jardinage. Pour beaucoup, les jardins représentent un formidable moyen de faire pousser soi-même ses fruits et légumes pour retrouver le goût des bons aliments et une alimentation plus saine.

À tout âge, ce sont des lieux de vie où on peut apprendre à reconnaître les espèces, comment les associer, ce qu'il leur faut pour bien grandir. C'est un moyen concret et agréable pour apprendre à connaître la nature qui nous entoure et la richesse de la biodiversité.

Pour que ces jardins soient respectueux de l'environnement, la ville proposera d'élaborer une charte du jardin collectif responsable à laquelle vous pourrez choisir d'adhérer par le biais d'une association qui prendra en charge la gestion de jardin collectif. À travers cette charte, la commune et l'association constituée donneront des pistes pour que les jardiniers adoptent de bonnes pratiques de jardinage au naturel et invite à créer et gérer cet espace selon les principes du développement durable.

GARRIGUES IMMOBILIER

**VENTES - ACHATS - LOCATIONS
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**



e-mail : bernardgarrigues@sfr.fr

Une agence à votre service, où le sourire et la bonne humeur vous attendent.

Anne-Mary Berthaud : 06 11 58 34 09
Bernard Garrigues : 06 15 15 01 11
Jasmin Berthaud : 06 22 26 40 47

58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33

Feu et débroussaillage

Mesures d'informations et de contrôle

L'article L131-10 du Code forestier définit l'obligation de débroussaillage comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Les obligations légales de débroussaillage incombent aux propriétaires des terrains où des constructions et installations de toute nature suivant le cas, ainsi qu'aux gestionnaires d'infrastructures telles que les voies de circulation automobile, les lignes de chemin de fer ou les lignes aériennes de transport et de distribution d'énergie.

L'arrêté préfectoral N°20130008-0007 du 8 janvier 2013 précise les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Dans son courrier du 26 janvier 2018, le Préfet du Gard rappelle à la commune l'importance du respect des obligations légales de débroussaillage (OLD) dans le département, et plus particulièrement d'évoquer la stratégie d'informations et de contrôle de l'exécution de ces obligations mise en œuvre sur chaque commune.

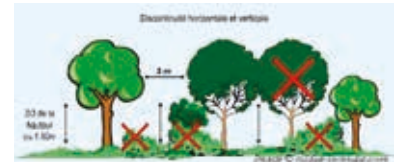
La commune de Milhaud étant soumise au risque incendie a décidé d'inscrire, dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde en cours d'élaboration, une rubrique concernant les OLD, et d'adopter une stratégie pour sensibiliser, voire contraindre les personnes concernées.

Les actions de mise en œuvre de la stratégie de contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage sur le territoire de la commune de Milhaud seront déclinées ainsi :

Information / communication :

- une information sur le panneau connecté de la commune de l'ouverture de la campagne annuelle d'information et de rappel des obligations d'OLD,
- la création d'une rubrique permanente documentée sur le site internet de la commune, renvoyant aux prescriptions techniques et réglementaires fournies par les services de la préfecture et de la DDTM,
- la diffusion d'une information sur la page Facebook de la commune,

- un courrier adressé à tous les résidents concernés au plus tard le 15 avril de chaque année,
- la parution d'un article dans le bulletin municipal de printemps et l'inscription du risque incendie dans le DICRIM.



Les mesures de contrôle individuel :

- un premier contrôle effectué par le service de police municipale.

Les personnes concernées dont le débroussaillage ne serait pas effectué, ou serait non conforme, seront alors mises en demeure de réaliser les travaux dans un délai d'un mois, par courrier recommandé avec accusé de réception par le service de police municipale.

- Après un délai d'un mois, un second contrôle sera organisé et effectué par la police municipale. En cas de non-exécution des travaux, une entreprise privée sera mandatée par la commune pour effectuer les opérations de débroussaillage de la parcelle concernée aux frais de son propriétaire.

En tout état de cause, les travaux devront être réalisés en dehors de la période estivale pour limiter tout risque de départ de feu par l'usage d'outils thermiques.

L'élimination des rémanents de coupes par incinération sera interdite durant les périodes d'interdiction d'emploi du feu.



Éducation

Ouverture de l'ALSH, le mercredi toute la journée

Accueil de loisirs sans hébergement de la commune

L'ALSH est ouvert la première semaine des vacances de Toussaint, la première semaine des vacances d'hiver, la première semaine des vacances de printemps, au mois de juillet et enfin le mercredi matin.

Les nouveautés 2019

Depuis le mercredi 9 janvier 2019, l'ALSH du mercredi est ouvert de 8h à 18h.

L'ALSH est situé à l'école maternelle Saint Exupéry, pour tous les enfants de maternelle et d'élémentaire.

L'inscription peut se faire à la demi-journée ou à la journée complète, avec ou sans repas. Renseignements et inscriptions au bureau de la scolarité ou au 04 66 74 61 82.

Vous trouverez le règlement de l'ALSH sur le site de la commune www.milhaud.fr.

Dans le cadre des animations du mercredi après-midi, les enfants fréquentant l'ALSH pourront assister aux séances « Ciné Milhaud pour enfants » programmées par la municipalité les 1^{ers} mercredis de chaque mois à partir de 14h30.



Conseil municipal des jeunes 2019

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont visité les locaux de la mairie les lundis 1^{er} et 8 octobre 2018. Lors de cette visite, les élus délégués aux affaires scolaires, Aurélie FOUCHARD et Sandrine CAMPOS, leur ont présenté le conseil municipal des jeunes, ses enjeux, son fonctionnement, ses objectifs et ses modalités de vote.

Après trois semaines de travail pour appréhender la démocratie citoyenne et participative, ce sont 16 listes qui se sont déclarées et se sont présentées aux suffrages des jeunes « Milhadois ».

Leurs programmes et leurs affiches ont été placées devant l'école et devant le centre socioculturel,

respectant le principe des élections municipales. Puis une réunion publique a eu lieu au sein de l'école élémentaire où toutes les listes ont pu exposer leur programme.

Au terme de la journée de scrutin du 10 décembre 2018, après dépouillement, ont été élues les listes suivantes :

- « les Nouvelles Idées » composée de Chiara PELLICONE, Maélys VIREBAYRE MONTY et Quentin ROULLE,
- « les Étoiles Filantes » composée d'Enzo MAILLARD, Kenza RAMZI et Évan EYMAR,
- « Planet Star » composée de Yousra CHELFI, Charly BONFILLON et Hava MAQUI.

C'est avec beaucoup de fierté qu'ils ont endossé leur nouvelle responsabilité.

L'investiture des nouveaux membres du conseil municipal des jeunes s'est déroulée le 17 décembre 2018.

Monsieur le Maire et les élus délégués aux affaires scolaires ont présenté les thématiques des trois listes nouvellement élues : environnement et cadre de vie, sécurité, solidarité et lien intergénérationnel.

Ensuite, les 9 nouveaux élus locaux se sont vus remettre leur écharpe et sont désormais au travail pour une année afin de mettre en œuvre leurs projets municipaux.



Projet Intergénérationnel Milhaud solidaire

Les élèves de l'école maternelle à la rencontre des aînés de la maison de retraite

Dans le cadre de ce projet intergénérationnel, Nelly Pondérant, maîtresse à l'école maternelle, prévoit une rencontre avec les résidents des Jardins Médicis à Milhaud, si le temps le permet, une heure tous les 15 jours de novembre à juin.

L'objectif est :

- de créer des interactions, des échanges entre les enfants et les personnes âgées à travers différentes activités,
- de favoriser une meilleure socialisation des enfants hors de l'école,
- d'ouvrir l'enfant à une culture (chants, contes traditionnels).

Certaines rencontres se déroulent en deux temps, avec des ateliers tournants (illustration, jeux de société, pâte à sel, pâte à modeler, argile, arts plastiques, chant) et un temps de lecture de contes par un résident.

Deux autres sorties sont aussi prévues dans l'année pour des mini-olympiades (jeux moteurs entre les personnes âgées et les enfants).

Les résidents de la maison de retraite sont invités à participer à la kermesse de l'école et au spectacle de Noël.

Les compétences visées sont nombreuses :

- se faire comprendre, établir un dialogue,
- apprendre à vivre en collectivité, apprendre la différence, la tolérance,
- découvrir des valeurs relatives à la personne et le respect des adultes,
- disciplinaires et transversales à définir en fonction des activités réalisées.

Le rapport aux apprentissages pour les enfants devient très différent car un lien affectif est

créé et les générations se valorisent les unes les autres.

En retour, la vie des personnes âgées est aussi transformée : elles attendent avec impatience la visite des enfants, afin de partager avec eux de bons moments.

Le but est de recréer pour les personnes âgées du lien social, de les rattacher à la vie locale au travers d'animations et de favoriser la transmission et la communication.



Inscriptions rentrée 2019

Date limite d'inscription aux écoles maternelle et élémentaire pour les enfants nés en 2016 et les grandes sections maternelles qui passent au CP : 31 mai 2019.

Journées Portes Ouvertes à l'école maternelle Saint Exupéry

L'école maternelle Saint Exupéry a organisé le samedi 2 février 2019 une matinée portes ouvertes, de 9h30 à 11h30, à tous les parents et leurs enfants qui font leurs premiers pas en maternelle ainsi qu'aux associations de parents d'élèves.

Sandrine CAMPOS et Aurélie FOUCHARD, les élues déléguées aux affaires scolaires, ont pris en main l'ensemble des participants, qu'elles ont guidé tout au long de la visite de l'école.

Les parents comme les enfants ont pu découvrir leurs nouveaux jeux dans la cour, les nouvelles salles de classe, la bibliothèque, la salle de motricité et le restaurant scolaire. À cet effet, les agents municipaux Mesdames Chrystelle ROUX et Sylvie FOUCHARD, en charge du bureau de la scolarité et des inscriptions pour la cantine et la garderie, ont pu expliquer toutes les modalités en vue de la prochaine rentrée.

La présence de tous les acteurs et intervenants sur l'école maternelle, la directrice, les responsables du

bureau de la scolarité, les élues déléguées ont apporté les réponses aux éventuels petits soucis et tracas inévitables lors de chaque nouvelle rentrée scolaire afin que les enfants (et les parents) passent ce cap dans les meilleures dispositions.

Cette rencontre, qui a lieu chaque année, est très appréciée des parents et surtout des enfants qui s'approprient très vite les lieux.



« Les Petits Bouchons » fêtent Noël à la crèche

Un Noël plein de richesse et de diversité cette année pour « Les Petits Bouchons »

Cette année encore, le Père Noël est venu gâter les enfants de la crèche et des assistantes maternelles du village, le 7 décembre 2018.

Après ce moment de détente, le Père Noël était au rendez-vous pour, en personne, offrir des chocolats à tous les enfants. Un bon moment de partage autour d'un goûter féérique a suivi d'où les enfants sont repartis pleins d'étoiles dans les yeux.

Puis, la fête de Noël de la crèche a eu lieu le vendredi 21 décembre 2018, au centre socioculturel.

Cette après-midi festive a commencé avec un spectacle de marionnette « À la recherche de la bonne humeur » présenté par Franck CASCALES de l'association « Note de Musique », suivie par l'arrivée du Père Noël, accompagné cette année par la Mère Noël.

Après-midi très agréable et conviviale qui s'est terminée par un goûter.



Le jeudi 17 janvier 2019, les enfants de la crèche ont rencontrés l'artisan boulanger du village, Monsieur CROXATTE Noël, avec qui ils ont pris plaisir à confectionner des gâteaux pour la fête des Rois.

Tous fiers, ils sont repartis le soir avec leur brioche.

Télex

RAPPEL COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés **UNIQUEMENT** sur inscription (formulaire de demande disponible en mairie et sur www.milhaud.fr) soit par :

- courrier : NÎMES MÉTROPÔLE - DCTDM / 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9
- sur place : NÎMES MÉTROPÔLE - DCTDM / 130 chemin de Bernis - Parc du 3^e Millénaire 30820 CAVEIRAC
- par télécopie : 04 66 75 62 68
- par courriel : dctdm@nimes-metropole.fr

N° de téléphone : 04 66 02 54 54

Prochaine collecte :
le vendredi 8 mars 2019.

La collecte (liste sur demande) est limitée à 2 grosses pièces par foyer et par mois. Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 6h du matin le jour indiqué par la DCTDM uniquement. En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchetterie.

DISTRIBUTION SACS JAUNES

Du 25 mars 2019 au 30 mars 2019 de 8h à 18h - salle 1 du centre socioculturel de Milhaud.



REU Registre Électoral Unique

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016, rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales générales et complémentaires, réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un REU permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 pour une première utilisation programmée lors des élections européennes de mai 2019.

Le Répertoire Électoral Unique recense en temps réel l'ensemble des électeurs de manière nationale et permanente, afin de produire des listes électorales au plus proche de la réalité, extraites et fournies aux communes avant chaque scrutin.

Il les centralisera et améliorera la fiabilité (radiation systématique en cas d'inscription dans une autre commune, fin de la possibilité de double inscription pour les Français établis hors de France, inscriptions et radiations d'office par l'INSEE).

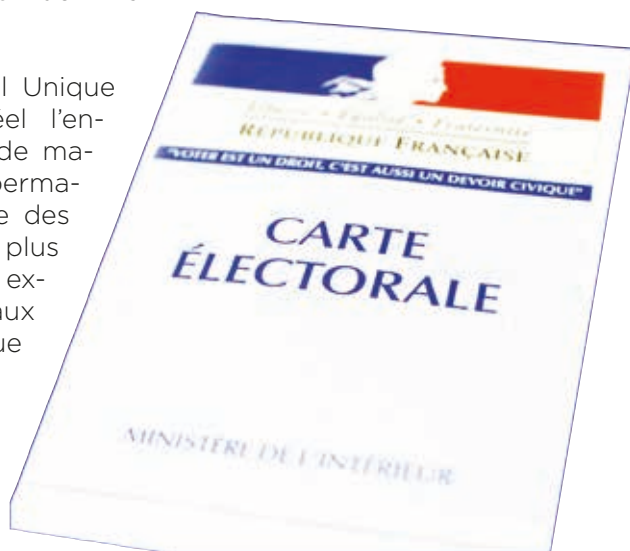
Cette réforme facilite également l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin (jusqu'au 31 mars 2019) directement sur internet ou directement en mairie.

Les électeurs établis hors de France auront jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir l'inscription sur une liste consulaire ou sur une liste municipale.

L'édition des nouvelles cartes électorales se fera donc après le 31 mars 2019 et comportera l'identifiant

national de l'électeur à la place de l'ordre de la liste électorale.

Téléprocédure de demande d'inscription en ligne sur les listes électorales : cette téléprocédure est accessible sur le site « service-public.fr ». Elle permet la transmission de la demande d'inscription sur les listes électorales et les listes électorales complémentaires et des pièces justificatives qui lui sont



jointes, numérisées ou photographiées par le demandeur.

Le demandeur est informé, par récépissé dématérialisé, du dépôt et de la transmission de sa demande d'inscription à la commune ou au poste consulaire concerné par l'intermédiaire du système de gestion du Répertoire Electoral Unique du site « service-public.fr ».

Accès aux données et information du Répertoire Électoral Unique : les électeurs peuvent également vérifier leur inscription et accéder aux données et informations du Répertoire Électoral Unique les concernant via le site « service-public.fr ». Le demandeur doit indiquer ses noms, prénoms, sexe et date de naissance tels qu'inscrits dans l'état civil.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Permanences Droit des femmes - Formation

Le CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement sur les droits pour tout public et en particulier les femmes.

La lutte contre les violences faites aux femmes est l'une des principales priorités du CIDFF. Les violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques sont une infraction à la loi.

Le CIDFF Gard exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État.

Son objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et l'Égalité entre les femmes et les hommes.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de juristes, de conseillères à l'emploi et de psychologues...

Ses engagements :

- une prise en compte globale des situations,
- une information confidentielle et gratuite,
- un accueil personnalisé,
- une neutralité politique et confessionnelle.

Une permanence par mois vous est proposée sur la mairie de Milhaud.

Pour vous informer, les prochaines permanences emplois auront lieu les :

- 18 février 2019
- 18 mars 2019
- 15 avril 2019
- 20 mai 2019.



Nouvelle installation à Milhaud

M. et Mme LUCIO sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie-pâtisserie tenue pendant de nombreuses années par M. OTALORA qui met fin à son activité.

M. Julian LUCIO aime se présenter comme un véritable artisan des saveurs, des arômes et des associations, expérimenté et affuté dans de nombreux domaines. Reconnu dans le métier, c'est un homme de défis et de challenges.

Après un long parcours qui a commencé par un apprentissage chez Joseph à Nîmes, M. LUCIO a remporté plusieurs médailles sous l'enseigne de M. MARCHETTI à Vestric.

En reprenant la boulangerie de M. Otalora, « j'aurai le plaisir de développer et de faire découvrir de nouvelles recettes tout en restant dans la tradition et de vous faire profiter de mon expérience acquise tout au long de mes années professionnelles. »



Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

La cité du bonheur

PAR L'ASSOCIATION TRISOMIE 21

Le samedi 27 octobre, « La cité du Bonheur », pièce écrite et mise en scène par Jean-François Homo, a été donnée à la salle des fêtes à l'initiative de la commune, en partenariat avec l'association Trisomie 21 et la compagnie de Théâtre Art T.

Cette compagnie de théâtre amateur a pour objectif de faire de « l'intégration à l'envers » à savoir, ouvrir leur atelier à des personnes ordinaires et de fédérer un large public venu d'horizons culturels différents.

Elle propose de nouvelles techniques d'expressions aux participants qui partagent une passion commune : le théâtre.

Dans « La cité du bonheur », les douze personnages ont évolué dans un décor réaliste et coloré où par une nuit de pleine lune surviennent d'étranges phénomènes.

Le théâtre, la poésie, le slam et la musique nous ont embarqué dans cette folie.



De l'émotion, du rire, un moment magique partagé par le public. On n'en ressort pas indemne.

Nous ne pouvons que saluer les acteurs et organisateurs de cette soirée.

Playmobil, 3^e édition

Une bonne participation, cette année encore, pour la 3^e édition de l'exposition de Playmobil le 28 octobre dernier, puisqu'elle a réuni 3 200 visiteurs sur les deux jours, malgré les caprices de la météo.

Vincent Rousseau qui est à l'initiative de cette exposition, aidé de sa famille et d'autres associations, nous a invité au dépaysement et aux voyages dans le temps comme dans des lieux les plus inattendus : plusieurs scènes sur l'histoire et la civilisation romaine, une expédition polaire, le parc préhistorique, l'Afrique, Game of Thrones et bien d'autres.

La tombola mettait en jeu de belles boîtes de Playmobil.

Pour les moins chanceux ou les passionnés, le stand de vente était à leur disposition.

Les enfants ont pu créer leur propre Playmobil personnalisé lors d'un atelier et partir avec.



Nous attendons avec impatience la 4^e édition !

Centenaire de la Première Guerre Mondiale

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Une assistance record s'est rassemblée en ce 11 novembre 2018 devant le monument aux Morts pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, qui est venu mettre un terme à 52 mois de combats meurtriers et rendre hommage à tous ces soldats de Métropole, D'Outre-Mer et des pays alliés qui ont versé leur sang pour la France.

Une cérémonie à la fois solennelle et plus fédératrice que d'habitude qui s'est déroulée, autour des autorités, des anciens combattants et d'un détachement militaire du 4^e Régiment du Matériel de Nîmes qui a rendu les honneurs, devant un parterre de parents, d'élèves de l'école élémentaire et de collégiens exceptionnellement nombreux.

Quatre autres manifestations, pour lesquelles la mission du Centenaire a accordé son label au projet mémoriel conduit par la mairie de Milhaud, ont par ailleurs été organisées :

- une exposition du 7 au 11 novembre sur les événements marquants des années de guerre avec leurs ravages humains et des destructions matérielles qui laisseront une France terriblement meurtrie par ces affrontements entre les Alliés et l'Allemagne. Nous tenons à remercier Jacky MAURIN pour le travail de recherche qu'il a effectué pour monter cette exposition parfaitement documentée ainsi que Audran NOTTER, professeur d'Histoire-Géographie au lycée Geneviève de Gaulle Anthoiz pour le concours qu'il a apporté avec l'aide de ses élèves, à sa réalisation.

- Une table ronde débat sur quatre interminables années de guerre, les enjeux de l'année 1918 et la situation en France et en Europe à la suite de la signature du traité de Versailles et des trois autres traités signés en marge de ce dernier. Cette table ronde, animée par Audran NOTTER avec la participation de Robert CHAMBOREDON, Professeur d'université retraité, Président de la société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard, Raymond HUARD, Historien, Professeur d'Université retraité, et Didier LAVRUT, Professeur agrégé d'Histoire, enseignant en classe préparatoire aux Grandes Écoles au Lycée Daudet de Nîmes, a mis l'accent sur la situation qu'ont connue la France et l'Europe durant ces années d'après guerre où le monde a profondément changé. Une page d'histoire qui interpelle encore notre présent !

- La projection de deux films, le premier « À l'Ouest rien de nouveau » de Delbert MANN, présenté par

Robert CHAMBOREDON, a évoqué l'expérience combattante du côté allemand. Le deuxième « Capitaine Conan » de Bertrand TAVERNIER, présenté par Audran NOTTER, a retracé l'offensive française dans les Balkans sur le front Bulgare.

- Un concert de chants de la grande guerre par la chorale œcuménique de Milhaud, en hommage à toutes celles et eux qui ont souffert de ce conflit de tous les excès, absurde et destructeur qui a fait quinze millions de victimes.



Téléthon

RECORD BATTU !

L'édition 2018 du Téléthon à Milhaud a permis de collecter 10 225 €. Cette somme a dépassé toute nos espérances ! Soit 3 525 € de plus que l'année dernière.

Un grand merci à toutes les associations et aux partenaires qui ont accompli un travail extraordinaire.

Merci à tous les donateurs pour votre mobilisation, pour votre générosité !

On ne compte plus le dévouement de chacun pour cette cause nationale.

Le 8 mars, au Téléthon Merci, sera annoncé le nom de la ville phare, nous espérons que notre candidature sera retenue.

Dans cette attente, nous vous remercions chaleureusement.



Poussière de pluie

SPECTACLE DE MAGIE DANS LE CADRE DES VENDREDIS DE L'AGGLO

Cyril Delaire, magicien, a présenté à Milhaud un spectacle familial prestigieux ; le public a pu découvrir des numéros rares et originaux, des grandes illusions surprenantes aux thématiques diverses (dressage d'oiseaux, lévitation...) avec une mise en scène bien orchestrée où le spectateur a pu admirer tour après tour, les effets spéciaux (feu, bulles, fumée, canon à confettis, machine à neige).

Il ne manquait à l'appel, pour monter sur scène, aucun enfant ; ceux conviés pour des tours de magie « humoristique » s'en souviendront longtemps.

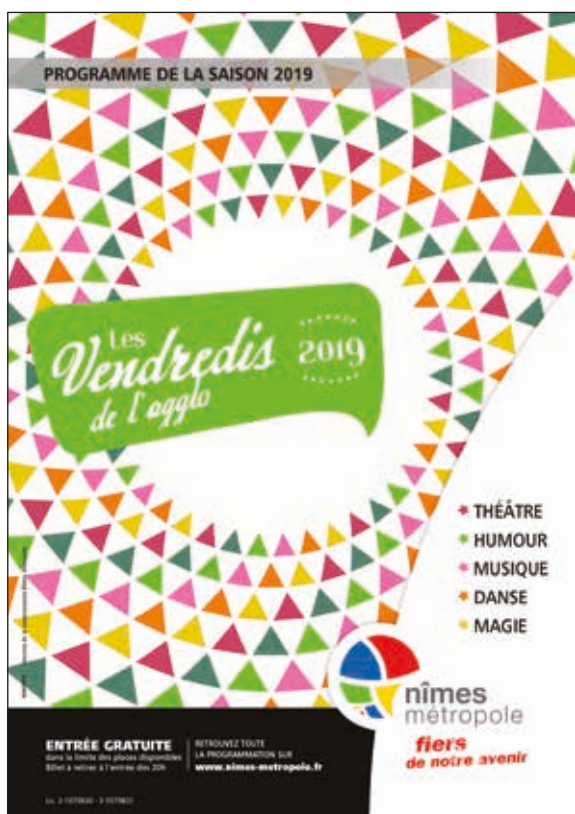
Cyril DELAIRE est un enchanteur, ce qu'il a fait avec ses tours de magie est magnifique ; le public ne s'y est pas trompé et l'a manifesté bruyamment.



Les Vendredis de l'Agglo 2019

DANS NOS COMMUNES À PARTIR DU 22 FÉVRIER

À Milhaud, le 29 mars 2019, à la salle des fêtes, à 20h45 : « Carnet de voyage », spectacle de danse de Laurence Cerdelli : un parcours initiatique à travers les régions du monde où danses et musiques traditionnelles se mélangent aux gestuelles et aux sonorités actuelles. Chaque escale ethnique est traitée autour de rituels, nourrissant ce spectacle dans un esthétisme d'une grande finesse. Traitée autour de la danse, Carnet de Voyage accueille sur le plateau danseurs, musiciens, chanteuse et artiste de cirque pour nourrir chaque pays autour de diverses disciplines artistiques. Par le décor numérique, l'atmosphère vous emporte avec poésie à travers les cultures des 5 continents. Un spectacle passerelle des traditions vers l'actualité.



Agenda des manifestations

Mars

Mercredi 6

CINÉMA ENFANTS

« Minuscule »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 7

CINÉMA ADULTES

« Tout nous sépare »

20h30 - salle des fêtes

Vendredi 29

LES VENDREDIS DE L'AGGLO

« Carnet de voyage »

20h45 - salle des fêtes



Vendredi 19 au dimanche 21

EXPOSITION DE PEINTURE

Centre socioculturel

Lundi 22

PÂQUES AUX PLATANETTES

Exceptionnellement cette année



Mai

Mercredi 15

CINÉMA ENFANTS

« Ballerina »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 4

CINÉMA ADULTES

« Ôtez-moi d'un doute »

20h30 - salle des fêtes

Juin

Mercredi 5

CINÉMA ENFANTS

« Fievel au Far West »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 6

CINÉMA ADULTES

« Le brio »

20h30 - salle des fêtes

Vendredi 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

À partir de 19h - place Neuve

Samedi 22

FÊTE DU BLÉ

À partir de 10h

ET FÊTE DU TERROIR

À partir de 17h

Dimanche 23

SEMI URBAN TRAIL



Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.

Avril

Mercredi 3

CINÉMA ENFANTS

« Alpha et Oméga »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 4

CINÉMA ADULTES

« Comment j'ai rencontré mon père »

« Comment j'ai rencontré mon père »

20h30 - salle des fêtes

Samedi 13

ATP

« Le roi bohème »

20h30 - salle des fêtes

Dimanche 14

JUDO CLUB DE MILHAUD

4^e Challenge de Judo Kamel GUEDIH à la halle des sports SMASH (organisé par le Judo club de Milhaud en partenariat avec la ville de Milhaud)

SUD-TECH

04 66 57 47 18 - 46 route de Nîmes - 30540 Milhaud

Informatique

Téléphonie

Professionnels et Particuliers
Vente et Services

Tél : 04 66 57 47 18 - Site : <http://sud-tech.fr>
46 route de Nîmes - 30540 Milhaud

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

En 2014 notre ambition était de faire prendre « un nouveau départ pour MILHAUD », en respectant et développant la qualité de vie. Prévoir l'évolution future de notre commune face à l'inéluctable progression démographique, mettre en avant, avec les instances publiques (état, département, Agglo) les nécessaires aménagements structurants en matière de déplacement et de sécurisation que sont le giratoire de l'entrée ouest, la liaison à compléter entre RN113 et route de Générac, le barreau routier complémentaire du Contournement Ouest de Nîmes obligatoire pour relier cette RN113 à la route d'Alès, et de Sommières, au CHU et aux quartiers Ouest et porter aussi la réflexion sur la voie ferrée devenue plus disponible, afin d'assurer les liaisons régulières sur l'axe Vergèze-Marguerittes.

Autant de réalisations qui accompagneront l'aménagement du nouveau quartier Aubépin indispensables à l'augmentation attendue de la population.

Milhaud qui a trop longtemps souffert d'un manque de vision d'avenir avance et se doit de prendre toute sa place au sein de Nîmes Métropole.

Nous sommes fiers d'avoir su l'accompagner face à ces nouveaux enjeux et de notre active participation à ces transformations.

MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES

La mairie a choisi de se structurer avec un cadre Directeur Technique pour une gestion efficace des travaux ! Sur le fonds pourquoi pas ! mais alors à quoi sert-il si aucun contrôle n'est effectué avant les interventions d'entreprises : rue du moulin, route refaite récemment, des trous sont faits pour repérer les fourreaux : les plans à quoi servent-ils ? où est le suivi ? Rue du temple création de logements sociaux : aucune concertation avec les riverains ni de réflexion sur le bassin de rétention, les parkings, les accès. Va-t-on y réfléchir quand tout sera fait ? avec tous les inconvénients parfois alors, impossibles à résoudre ! c'est cela prévoir ? Aujourd'hui avec la halle des sports : logements sociaux accolés mais pas de parking, une belle réalisation avec une foule d'inconvénients qui vont s'accroître dès la mise en service. Enfin, travaux pour aller vers INTERMARCHÉ : Route pétassée - investissement important ! les fonds communaux sont-ils employés de façon pertinente ? Des idées mais pas ou peu de réflexions à Court ou Moyen terme. Est-ce cela la gestion optimisée d'une commune ? A vous Milhaudois Milhaudoises d'y réfléchir !

MILHAUD GENERATIONS NOUVELLES J.GARCIA E.PELLERIN P.SERAPHIMIDES

GROUPE MILHAUD BLEU MARINE

Nous aurions aimé vous souhaiter une Bonne année 2019 mais il est un peu tard et ce serait un vœu pieu puisqu'entre gilets jaunes, foulards rouges, doléances vertes, il n'y a plus que le drapeau français de bleu et de blanc

Symbole d'union. Mais l'unité nationale est très loin devant nous

Comment évolueront ces malheureuses dissensions faisant le jeu de la Macronie et de ces sinistres élus. ?

Quelles en seront les conséquences sur notre terre, notre économie, notre agriculture, nos enfants ?

Au plus près de nous à Milhaud, l'équipe en place suit sa petite route du social quelles qu'en soient les conséquences là aussi.

La mairie vient de faire l'acquisition d'une maison de village avec l'idée d'en faire un pôle social pour un cout de 120 000 euros sans la rénovation.

Il nous semble que ceci pouvait attendre. Un investissement de ce montant dans la voirie par exemple aurait été plus judicieux. Quant au gymnase, là aussi, la facture totale va être salée .

La dette locale n'est pas prête de diminuer.

Le jour de la Fête des mères en mai 2019 rendez-vous aux élections européennes, Nous espérons que le Rassemblement National va rassembler comme habituellement sur notre village.

La vie des associations

Deux nouvelles associations

UNE VIE ASSOCIATIVE EN PLEIN ESSOR

Aujourd'hui, deux nouvelles associations viennent compléter notre tissu associatif traduisant, ainsi, le riche dynamisme de notre commune.

Club Taurin Paul Ricard Toros y Fiesta

200 PERSONNES VENUES DÉCOUVRIR LE NOUVEAU CLUB TAURIN

Le club taurin Paul Ricard Toros y Fiesta est né le 29 septembre 2019, lors de la soirée d'inauguration du club au centre socioculturel de Milhaud.

Ce soir là, c'est plus de 200 personnes qui sont venues découvrir le club, ainsi que le programme de la saison 2018-2019.

Le bureau est composé de personnes plutôt jeunes, entre 25 et 37 ans : Mickael Jezouin (Président), Denis Escuret (Vice-Président), Arnaud Frade (Trésorier), Yoan Farneti (Secrétaire adjoint), Matias Thierry (Secrétaire), Sandra Bertrand Frade (Secrétaire adjointe), Mélanie Huertas, photographe du club.

Le bureau est ouvert aujourd'hui à tout le monde pour intégrer l'équipe car nous avons besoin de jeunes comme d'anciens pour la sagesse.

Le CTPR Toros y Fiesta est un club taurin à tendance espagnole mais il est ouvert à toutes les tauromachies espagnoles, camarguaises, landaises et de rues. Mais le club organisera aussi des événements musicaux et culturels afin de faire vivre le village.

Voici le programme 2019 :

- le dimanche 24 février à 16h, le loto du club avec plus de 7 000 € de lots à gagner.
- Le samedi 25 mai, une fiesta campera à la ganaderia la Paluna à Saint-Gilles (30).

- Le samedi 29 juin, la plus grosse manifestation du club avec :

- une fêria des pitchounes l'après-midi, des animations pour découvrir les tauromachies sur le parvis des arènes de Milhaud et des jeux pour enfants,
- un spectacle « La nuit des chevaux et des taureaux » aura lieu le même jour dans les arènes de Milhaud avec la découverte des différentes tauromachies (landaise, camarguaise et espagnole) et un très beau spectacle équestre.

Pour plus de renseignements pour devenir adhérents du club et participer à nos manifestations : torosyfiestamilhaud@gmail.com ou M. Jezouin : 06 35 44 51 11 ou M. Frade : 06 19 73 74 83.



Milhaud Basket-Ball

UNE TOUTE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Une toute nouvelle association sportive a vu le jour et anime le village depuis quelques mois. Il s'agit du Milhaud Basket-ball.

En ce début de saison, et dans l'attente de l'ouverture du tout nouveau gymnase, les entraînements se déroulent au city sport du stade Raymond Monteil.

Malgré les conditions climatiques parfois difficiles, les adhérents sont assidus et motivés ! 4 équipes sont d'ores et déjà engagées en championnat départemental (U11 filles et garçons, U15 garçons et Séniors garçons) et les résultats sont là ! Plusieurs victoires au compteur pour nos équipes jeunes qui ne comptent pourtant que des débutants.

Tout cela dans le respect des valeurs chères aux dirigeants et aux entraîneurs : progresser, respecter l'autre, apprendre à gagner et à perdre, gagner en confiance en soi et se faire plaisir. Les entraînements sont ouverts à toutes et à tous, pour un essai... ou plus !

Contact : milhaud.basket@gmail.com



Église Protestante Unie et Église Catholique

MARTIN LUTHER KING, 50 ANS APRÈS

Comme annoncé dans les colonnes du dernier bulletin municipal, les journées « Martin Luther King », organisées dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire de son assassinat le 4 avril 1968 à Memphis, ont eu lieu à Milhaud du 23 au 25 novembre 2018.

Cette manifestation, réalisée à l'initiative de l'Église Protestante Unie et de l'Église Catholique, s'est déroulée autour de deux temps forts :

- une exposition retraçant la vie de Martin Luther King, le vendredi 23 novembre en présence de Monsieur le Maire, Jean-Luc DESCLOUX, du premier Adjoint, Joseph COULLOMB, du Prêtre de l'Ensemble Paroissial de Milhaud, German NINO, du Pasteur de l'Église Protestante Unie Garrigue Vistrenque, Frank MASSLER, et des représentants des deux communautés chrétiennes.

- La conférence de Frédéric ROGNON, Pasteur et Professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg, sur le cheminement de Martin Luther King, son combat pour la non violence et l'égalité des droits civiques, qui a permis à des femmes et des hommes assoiffés

de paix, de se remettre debout.

Un thème riche de réflexions qui, développé dans le prolongement de la célébration programmée en ouverture, avec lecture de textes et gospels interprétés par la chorale œcuménique, en lien avec la ségrégation des noirs aux États-Unis, a suscité de nombreuses questions sur l'héritage de Martin Luther King aujourd'hui.

Merci à la municipalité d'avoir accepté de relayer à partir de cette commémoration, des événements qui au-delà de leur caractère religieux, ont eu un retentissement social et politique important.



Le Tripot de Milhaud

ÉVOQUE LA GRANDE GUERRE

Le 26 janvier 2019, le Tripot de Milhaud organisait la première manifestation de son programme 2019. Un public acquis assistait à la conférence animée par Nathalie MOUGIN, Nicole GRAILLOT et Bernard FÉVRIER, membres du Cercle Généalogique de Languedoc sur les poilus de Milhaud, leur histoire, leurs familles. Grâce à des projections de photos d'époque et de documents d'archives commentés, les spectateurs ont pu se replonger dans le quotidien des habitants de Milhaud, soldats et civils, pendant et après la Grande Guerre.

La conférence a débuté par une introduction détaillant la fin du conflit et le long et difficile retour à la paix ; les Poilus d'Orient, derniers combattants, n'ayant pu rentrer en France qu'en mars 1919. C'est ensuite le parcours familial et militaire des Milhaudois Morts pour la France qui a été analysé à travers quelques cas particuliers mais toujours dramatiques, comme celui d'Edouard LAGET, premier Milhaudois tué au combat, le 11 août 1914, huit jours

seulement après le début de la guerre. Quant à la dernière victime, Numa BOURDY, son décès à Milhaud, suite à des blessures de guerre, a eu lieu le jour même de l'armistice, le 11 novembre 1918, son acte de décès ayant été enregistré en mairie à 11 heures du matin, au moment précis où les cloches sonnaient et célébraient la fin des combats.

Le sort de ceux qui sont revenus de la guerre, honorés par des médailles ou gravement blessés a été évoqué. Certains ont eu, après le conflit, des parcours connus et reconnus dans la vie publique, comme Gaston TAILLAND, Maire de Milhaud de 1953 à 1959 et Gustave BERTHAUD, Maire de Milhaud de 1959 à 1964.

Un cas assez exceptionnel mérite de passer à la postérité : celui de Lucie GUÉRIN, née à Milhaud en 1856, religieuse et infirmière ; laquelle, pour avoir dirigé un hôpital militaire entre 1914 et 1918 a obtenu le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Elle est une des rares femmes de cette époque, et

la seule Milhaudoise à avoir obtenu cette glorieuse distinction.



Prochaines conférences :

9 mars 2019 à 17h30 - « Pablo NERUDA, un poète passionnant, prix Nobel de Littérature en 1971 » par Antoine DOMINGO,

13 avril 2019 à 17h30 - « LES ÉTRUSQUES, une civilisation qui a laissé des traces » par Christophe MULLER,

18 mai 2019 à 17h30 - « Les traditions taurines camarguaises » par Gérard CHRISTOL,

15 juin 2019 à 17h30 - « Un gardois à l'élysée, Gaston DOUMERGUE (1863-1937) » par Jacques VIGIER.

Chorale œcuménique

CONCERT DE NOËL

Le 22 décembre 2018 à 19h30, l'église de Milhaud accueillait la Chorale Œcuménique pour son traditionnel concert de Noël.

Une soirée très agréable en prélude aux fêtes de Noël et de fin d'année toutes proches, dans un cadre s'y prêtant parfaitement, tant en ce qui concerne le lieu que l'acoustique, le tout dans un esprit de partage et de convivialité.

Le public a retrouvé avec bonheur les Noël traditionnels avec leur naïve simplicité, donnés brillamment devant une assistance conquise qui a repris en fin de concert certaines de ces mélodies et cantiques célèbres comme « Petit Papa Noël », « Douce Nuit », « Vive le Vent » ou « Les Anges dans nos Campagnes ».

Une prestation qui s'est terminée en apothéose avec l'interprétation d'un grand classique extrait de l'Oratorio « Judas Macchabée » : Alleluia Amen de G.F. Haendel...



Milhaud Mille dons

AUJOURD'HUI 25 ADHÉRENTS

Pour cette deuxième année, notre association a participé aux nombreuses manifestations pour le Téléthon en organisant :

- une animation des pompiers de Nîmes sur la place F. Mistral à la sortie des écoles, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents : essai de la lance à incendie, port du casque, visite du camion, déclenchement de la sirène,
- un loto dont le bénéfice de 2 400 € a été intégralement reversé à l'AFM,
- des ventes d'objets de la boutique Téléthon et autres objets confectionnés par les adhérents,
- une loterie,
- et une buvette à l'exposition Playmobil.

Les 25 membres de l'association n'ont pas ménagé leurs efforts au bénéfice de cette cause et continuent en 2019.

Nous remercions l'ensemble des Milhaudois et nos nombreux sponsors qui nous ont permis de récolter 4 060 € pour aider la recherche.



Solidarité ESF

REPAS MAROC

L'association solidarité ESF, tenue par les étudiantes du BTS Économie Sociale Familiale, organise de nombreuses actions afin de financer leur voyage au Maroc.

En effet, l'association a pour but de mener des actions de préventions auprès de femmes, de jeunes mères et d'enfants à Hassilabiad (Maroc).

Pouvoir aider le public en difficulté, ainsi qu'apprécier la découverte d'une culture étrangère, seront des points essentiels à la formation de ces futures travailleurs sociaux ! C'est ainsi que, ces étudiantes se démènent pour cette cause en programmant de nombreuses actions auprès de vous, les Milhaudois, en comptant sur votre générosité !

L'association vous propose donc un repas sur le thème du Maroc à la salle des fêtes de Milhaud, le vendredi 22 février à 19h30.

La participation à ce repas se fait sur réservation jusqu'au 15 février au :

06 16 76 97 29 ou 06 52 64 70 90

Elles comptent sur vous !

Repas Maroc
Le 22 février 2019
Salle des fêtes de MILHAUD
6 Rue G. Berthaud, 30540 Milhaud
A 19h30 Sur réservation
Avant le 15/02/19

Tarifs
A compter (à partir de 16^h)
10 € par personne

Repas sur place
Adulte 15€
Etudiant 10€
Enfant 8€

Menu : Entrée + Couscous fait maison + Dessert

Animations
Danse orientale Henné Défilé de robes traditionnelles

Contacts
06 16 76 97 29
06 52 64 70 90

Naissances

Keyron DUGAS GOTTI, le 22 septembre 2018
Doslai GONZALEZ-RAMOS, le 13 octobre 2018
Milan, Cédric, Alain, Emmanuel HUE, le 15 octobre 2018
Aaron SORIGUE FOUCHARD, le 17 octobre 2018
Paola, Ilda, Josépha REBELO, le 18 octobre 2018
Lya, Alice PASTOR, le 20 octobre 2018
Raphaël HIMMESOETE, le 4 novembre 2018
Yanis HIMMESOETE, le 4 novembre 2018
Ruben, Jean-Marc, Philippe BOUGAREL, le 18 novembre 2018
Inès DIARA ANDARELLI, le 20 novembre 2018
Ethan, Medhi DUCULTY, le 5 décembre 2018
Nayla, Yasmine HAROUAT, le 10 décembre 2018
Hind HAMMOU, le 11 décembre 2018
Valentin, Julien, Adrien CHAIMBAULT, le 12 décembre 2018
Ilyo, Lenzo, Jacques GUIBBERT BUGEY, le 15 décembre 2018
Lya, Inaya, Chantal GUIBBERT BUGEY, le 15 décembre 2018
Ava, Eliane, Betty CHAMBON, le 23 décembre 2018
Julia, Andréa, Léa DANNA, le 26 décembre 2018

Mariages

Monsieur CHAÏBI Bilel et Madame NOUCAIR Siham, le 6 octobre 2018
Monsieur ROUYRE Pierre-Jean, Philippe et Madame PECOT Élodie, Henriette, Andrée, le 20 octobre 2018
Monsieur LESEC Cédric et Madame QUITTARD Chloé, Julie, le 1^{er} décembre 2018
Monsieur EL BOUTEIBI Younes et Madame KOLA Edisa, le 7 décembre 2018

Décès

Madame PEREIRA DOS PASSOS Anaïs, Juliann, le 26 septembre 2018
Madame ROMBY Gilberte veuve GRAS, le 7 octobre 2018
Madame PAUC Monique, Marie, Elise épouse VIDAL, le 11 octobre 2018
Monsieur ABERLENC Gilbert, Lucien, le 29 octobre 2018
Madame MARTINEZ Louise, Lisette veuve KOELHLING, le 31 octobre 2018
Madame DORO Marie veuve TORRES, le 31 octobre 2018
Monsieur PONS FUSTER Robert, Henri, le 1^{er} novembre 2018
Madame HERBOUZE Huguette, Pierrette, Marie Jeanne veuve PEYCRU, le 2 novembre 2018
Monsieur DÉTAMPLE Charles, Robert, le 5 novembre 2018
Monsieur BÂLON Aimé, Louis, le 6 novembre 2018
Madame SERRANO REQUENA Claudina épouse LIMIA, le 7 novembre 2018
Monsieur JOFFRE René, Jean, Célestin, le 14 novembre 2018
Madame PROUX Jacqueline, Cécile, Solange veuve DESCLOUX, le 15 novembre 2018
Monsieur HIMMESOETE Yanis, le 15 novembre 2018
Monsieur VARAUD Robert, Joseph, Marcel, le 30 novembre 2018
Madame GUETTAA Joëlle, Dominique, Aïcha veuve SCHMITT, le 2 décembre 2018
Monsieur PONS-MOURASSOT Roger, Ferdinand, le 4 décembre 2018
Monsieur SEBASTIANETTI Armand, Romano, François, le 20 décembre 2018
Monsieur CANABATE BARBERAN Antonio, le 1^{er} janvier 2019
Madame HERNANDEZ CLARES Juana veuve FERNANDEZ, le 7 janvier 2019
Madame GOMEZ Irma, Camille veuve MARTINEZ, le 7 janvier 2019
Madame FULCRAND Michèle, Georgette, Anny, le 8 janvier 2019
Madame ALCATRAZ Joséphine veuve TEROL, le 10 janvier 2019



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ardennes.fr

www.ggl-groupe.com 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir